

VILLE DE DOUAI

Dossier de Candidature 2020

**Conseil national des villes
et villages fleuris**





- 1 Présentation de la ville.....7
- 2 Aménagement et requalification urbains..... 20
- 3 Cadre de vie naturel et développement durable.....37
- 4 Valorisation et transmission..... 53



Bienvenue à Douai, ville de l'arbre depuis 2005, ville fière de ses 4 fleurs obtenues en 2017.

La visite d'un jury national dès l'été 2020 est évidemment un défi dans cette période ! Toutefois, les équipes des jardins et du cadre de vie font partie de celles qui, depuis mars, n'ont jamais totalement cessé leur activité. L'entretien des espaces publics et du patrimoine végétal a été une priorité dès le début du confinement. Le fleurissement de la ville, à partir de la mi-mai, a aidé habitantes et habitants à se réapproprier leur ville. Nous ne pouvons donc qu'être sensibles à cette attention portée par votre jury à notre travail collectif.

Votre visite est aussi le signe qu'il est de nouveau possible de se préoccuper des sujets de long terme. Certains voient dans la crise que nous avons traversée, un des effets de la mutation de notre rapport aux écosystèmes. L'urgence ne doit donc pas occulter la nécessité impérieuse de penser l'avenir. Bien au contraire.

Douai s'est engagée de longue date dans la gestion durable de son patrimoine naturel, supprimant progressivement les intrants chimiques, remplaçant largement le fleurissement d'annuelles par la plantation de vivaces, expérimentant la fauche tardive partout où cela est possible.

Depuis l'obtention de la 4^e fleur, plusieurs initiatives portées par la passion de notre ancien adjoint Jacky Avenel, dont je veux saluer le remarquable travail, ont permis de faire évoluer encore nos pratiques et de renforcer notre culture du développement durable, en associant les habitants :

- Création, en mars 2019, d'une houblonnière au musée de la Chartreuse, dans le cadre d'une exposition sur la bière dans l'art ;
- Inauguration, en avril 2019, du jardin pédagogique Lucien Kérautret autour des ruches municipales installées aux serres de la ville, et d'un bâtiment dédié au monde des abeilles (la ville vient de réaliser sa 2nde récolte de miel !);
- Organisation, en avril 2019, d'une journée éco-phyto avec l'agence de l'eau ;
- Création, en juin 2019, du festival annuel des carrés potagers dans la cour de l'hôtel de ville, mobilisant écoles et associations ;
- Mise en place, à l'été 2019, de l'éco-pâturage sur deux secteurs classés en politique de la ville (résidence Gayant et cité minière classée de la Clochette) ;
- Lancement, en septembre 2019, de la charte de l'arbre qui impose des règles de sauvegarde aux entreprises intervenant sur la voirie. La nouvelle place du Dauphin, largement arborée, a ainsi été entièrement reconstruite autour d'un grand hêtre maintenu en place,
- Plantation, en présence d'écoles, du premier verger pédagogique municipal dans le secteur des jardins Descatoire (rebaptisés jardins des "catoires", surnom local des ruches de l'époque),
- Lancement des rencontres de la biodiversité en décembre 2019, événement qui a vocation à devenir un rendez-vous annuel associant de nombreux partenaires,
- Obtention de la 4^e étoile de l'association nationale des villes pour la propreté urbaine.

Nous ne souhaitons pas en rester là. Plusieurs projets sont déjà à l'étude pour les prochaines années, portés par la nouvelle équipe municipale :

- Création (en cours) d'un parvis arboré sur un espace totalement minéral entre deux écoles, dans le quartier du faubourg d'Esquerchin ;
- Plantation de 3 000 arbres en 6 ans, notamment dans la rue de Bellain, axe commerçant central qui sera piétonnisé à cette occasion ;
- Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école, dans la perspective du réchauffement climatique ;
- Récupération des eaux de pluie sur les toitures des ateliers municipaux ;
- Création d'une nouvelle cuisine centrale, disposant de son propre jardin maraîcher (jardin à vocation d'insertion) ainsi que son verger, dans un quartier classé en politique de la ville ;
- Ouverture progressive de plusieurs cœurs d'îlots en centre-ville, pour en faire des havres de verdure en milieu urbain ;
- Plantation de fruitiers en libre accès ;
- Aide au verdissement des toitures et aux projets d'agriculture urbaine ;
- Réhabilitation paysagère du parc Bertin (en respectant les caractéristiques du paysagiste de l'époque), créé il y a près de 130 ans, en y rétablissant les circulations d'eau originelles.

Nous continuerons, bien sûr, à faire vivre la Journée verte (en avril), rendez-vous annuel de la nature et de la biodiversité. Nous poursuivrons les opérations "mon quartier au sens propre" chaque année et nous développerons un travail de pédagogie sur la réduction des déchets et la consommation locale.

Enfin, le recrutement, au musée, d'un nouveau conservateur spécialiste des jardins d'histoire nous permet d'envisager un travail très volontariste sur ce sujet.

La crise que nous venons de vivre, la chaleur anormale de ce printemps, la sécheresse qui menace depuis quelques années nous confortent dans notre conviction : la transition écologique est la condition pour rendre nos territoires et nos populations plus résilients face aux défis qui s'annoncent.

Bonne visite !

Frédéric CHÉREAU
Maire de Douai

Jean-Christophe LECLERCQ
Adjoint au cadre de vie
et à la condition animale



Présentation de la ville



Une ville née de la rivière... ..	8
... en perpétuel mouvement.....	9
Plus beau mon quartier.....	10
Douée, la jeunesse douaisienne !.....	11
Plus de sport !.....	12
Jours de fête	14
Vous avez dit culture ?	16

Présentation de la ville

Une ville née de la rivière...

Si aujourd'hui la présence d'une rivière ou d'un fleuve donne à une ville une atmosphère si singulière, elle était autrefois l'assurance d'un avenir prometteur. Ainsi, à Douai, c'est le creusement d'un canal de plus de 5 km qui, en donnant naissance à la Scarpe au X^e siècle, décide du destin de la cité.

La rivière répond d'abord aux besoins d'une population grandissante mais surtout favorise le commerce des grains et du drap. La cité devient alors prospère.

Ville frontière du comté de Flandre, Douai occupe une position stratégique à la limite de l'Artois et à proximité du Hainaut.

À de nombreuses reprises elle doit donc se défendre et, grâce à la Scarpe, provoque inondation des fossés et immersion des terrains alentour.

Louis XIV la conquiert toutefois en 1667 et en fait une place militaire importante, sur la deuxième ligne du « pré carré » de Vauban.

Ville de tradition universitaire et judiciaire, Douai se métamorphose au XIX^e siècle, avec la découverte de la houille dans l'un de ses hameaux. Le développement d'industries entraîne des aménagements de quais et de ponts-levants, ou tournants, dans la traversée de la ville. Mais cela ne suffit bientôt plus : une dérivation de la Scarpe est mise en service en 1895.

Sa construction a été possible grâce au démantèlement des fortifications, qui a libéré les surfaces nécessaires à l'agrandissement de la cité ainsi qu'à la création d'espaces verts et de nouvelles voies de communication. Le paysage urbain en est transformé.



Au cœur d'une aire urbaine particulièrement dense, proche de Valenciennes, Cambrai, Arras et Lens, Douai forme avec Lille et les villes de l'ancien bassin minier un ensemble métropolitain de 3,8 millions d'habitants.

Ville centre de Douais Agglo (35 communes), Douai, une des cinq sous-préfectures du Nord, compte 40 736 habitants (population totale légale au 1^{er} janvier 2020).

...en perpétuel mouvement

Aujourd'hui, riche de ce passé, Douai reste une ville de communication : à moins de 30 mn de l'aéroport de Lille-Lesquin, le TGV la place à une heure de Paris ou de Bruxelles ; elle est par ailleurs toujours le deuxième port marinier de France.

Si elle demeure également une ville universitaire depuis l'installation de la faculté de droit de l'Université d'Artois, une capitale judiciaire grâce au TGI, à la cour d'appel et à la cour administrative d'appel, une place militaire avec les 41^e RT et 8^e RMAT, l'ancienne capitale des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais (entité regroupant les anciennes compagnies minières) a dû se tourner vers d'autres activités, comme les industries automobile (Renault), ferroviaire et agroalimentaire, l'Imprimerie nationale, Gènes Diffusion, Amazon, Kiabi, Air Liquide...



Présentation de la ville

Plus beau mon quartier

Pour être au plus près de sa population sur un territoire aux contours étirés, la ville a créé, en juin 2014, dix conseils de quartier. Délimités principalement en fonction de particularités géographiques, ils ont pour objectif de rendre les habitants acteurs de leur quartier, en leur permettant à la fois d'être force de proposition et de participer à la mise en œuvre ou à l'évaluation des projets.

Ces lieux d'échange et d'information créent une dynamique avec l'ensemble des associations qui animent les quartiers grâce à différents dispositifs, comme le contrat de ville, le fonds d'animation pour les quartiers (FAQ), le dispositif J'aime mon quartier... ou les appels à projets du conseil régional Hauts-de-France (ex. : Fonds de travaux urbains).



La création d'une place centrale dans le quartier du faubourg de Béthune illustre cette démarche de concertation des habitants, conseils de quartier, élus et services de la Ville pour donner forme à cet aménagement voulu par la population, qui accueille un marché hebdomadaire, le cirque du Nouvel an et constitue un nouvel espace convivial.



Douée, la jeunesse douaisienne !

Les jeunes ont également une dynamique à insuffler à la ville, la municipalité a donc créé un conseil consultatif baptisé La jeunesse est Douai.

Ce conseil est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans habitant, travaillant ou étudiant à Douai, qui s'engagent à participer, pendant deux ans, à ses réunions mensuelles. Il leur donne la parole pour formuler des idées, élaborer et suivre des projets afin de faire vivre Douai.

Ils ont ainsi jusqu'à présent :

- animé des ateliers de confection de nichoirs pour les oiseaux ou les insectes lors de la Journée verte (2019),
- organisé le premier festival des arts de la rue baptisé La rue est dans l'art qui a connu sa 3^e édition en 2019,
- travaillé sur le choix de l'artiste lors du concert gratuit du 28 septembre 2019, à savoir JérémY Frérot.

En effet, depuis quelques années, les Douaisiens peuvent bénéficier, en septembre, d'un grand concert gratuit, dont les artistes invités sont choisis par les jeunes. Celui-ci se déroule place d'Armes, au cœur du centre-ville, et attire en moyenne 5 000 spectateurs. Avant le spectacle, des animations sont proposées par ce conseil sur la place Carnot.

Mais les plus jeunes sont également actifs dans la vie de la Cité, puisque depuis janvier 2020, fonctionne un conseil municipal des enfants (CME) constitué de 56 enfants scolarisés en CM1 et CM2 dans 17 écoles primaires de la ville. Ce conseil municipal permettra aux plus jeunes d'apprendre à s'exprimer, à exposer leurs idées et opinions pour proposer des projets à la municipalité. Plus qu'un cours d'éducation civique, cette instance, toute nouvelle à Douai, permet de goûter à l'engagement citoyen et peut-être de trouver une vocation.



Présentation de la ville



Le sport en chiffres

62 associations sportives
43 disciplines
11 000 licenciés
4 grands événements sportifs annuels
De nombreux événements et animations à la piscine



Plus de sport !

Les Douaisiens, toutes générations confondues, ont de multiples occasions de faire du sport. Difficile, en effet, de ne pas trouver son bonheur dans les activités offertes par les écoles, collèges et lycées, les quelques 62 associations sportives - pour 43 disciplines -, les centres sociaux, la Maison des jeunes et de la culture, les établissements de santé comme Plateforme santé du Douaisis, et les offres des piscines municipales... Ainsi, plus de 11 000 licenciés s'adonnent donc plus ou moins régulièrement à une activité physique à Douai.

La ville propose plusieurs rendez-vous locaux devenus quasi incontournables et aujourd'hui bien ancrés dans le calendrier douaisien :

- **le Défi des trois boucles**, ponctuant l'année avec les boucles aquatiques en mars, les boucles pédestres (les boucles de Gayant) en mai et les boucles cyclistes en juin,
- **le Raid de Gayant** (en octobre), enchaînement d'épreuves sportives (canoë, escalade, run and bike, disc golf, tir à l'arc, course d'orientation...) avec 3 niveaux différents : famille, découverte et sportif.
- **le Trail urbain**, course ou marche en soirée permettant de faire découvrir le patrimoine de la ville avec animations sur la parcours (cracheurs de feu, natation synchronisée à la piscine, danseurs de salon à l'hôtel de ville, concert au conservatoire....)



• **la Fête du Sport**, événement qui rassemble tous les ans, en septembre, depuis 2017 tous les Douaisiens avides de challenge et de découvertes. Se retrouvent ainsi au complexe sportif de la porte d'Arras et à la piscine des Glacis les habitants à la recherche d'une nouvelle activité sportive et une trentaine d'associations sportives à la recherche de nouveaux adhérents. Pour ce faire, sont organisés des animations, des démonstrations, des jeux et des quizz. Il est aussi possible de s'essayer à l'escalade ou au BMX.

Enfin, les Douaisiens peuvent aussi allier plaisir de l'effort et soin de leur santé en participant au Parcours du Cœur, événement national qui a lieu tous les ans au printemps au Parc Vernier.

Sport et santé sont intimement liés. La municipalité en est clairement convaincue, et a, pour ce faire, mis en place en 2016 le dispositif Sport sur ordonnance, consistant à permettre une pratique physique régulière adaptée à l'état de santé des malades chroniques dans un but à la fois thérapeutique et social. Douai est ainsi la 25^e ville de France à avoir adopté cette démarche permettant à ses habitants de préserver leur capital-santé. Elle a rejoint le réseau national des villes sport santé sur ordonnance.

Présentation de la ville



La famille Gayant

M. Gayant : 8,50 m, 370 kg
 Mme Gayant : 6,25 m, 250 kg
 Jacquot : 3,40 m, 80 kg
 Fillon : 3,15 m, 70 kg
 Binbin : 2,40 m, 45 kg



En juin ont lieu les prémices des Fêtes de Gayant, rappelant aux Douaisiens l'approche imminente de cette fête tant attendue le reste de l'année :

- **Les avant-Gayant** : des animations en tous genres font vibrer la ville tout au long du mois et annoncent les festivités estivales. Parmi elles, la fête de la musique met à l'honneur des groupes musicaux de styles variés qui se produisent dans le centre et sur trois places ;

- **le festival des Binbins** : il s'agit d'un ensemble de spectacles entièrement gratuit à destination des plus jeunes. Durant trois jours, compagnies professionnelles et structures locales présentent des spectacles de marionnettes, clowns, contes, manèges sur la place du Marché-aux-poissons, la place Saint-Amé et au jardin de la Fonderie.

- **Douai d'hiver** marque, lui, l'arrivée des fêtes de fin d'année et invite le public à vivre des instants magiques en famille autour d'activités de patinoire, luge, igloo géant, lumières décalées, le tout rythmé par de très nombreux spectacles...

- **Le cirque du Nouvel an**, offre chaque année, en décembre et janvier, à 10 000 Douaisiens, la possibilité d'assister gratuitement à 8 représentations itinérantes données dans différents quartiers de la ville.

Enfin, le 1^{er} mai, depuis 1973, ont lieu au hameau de Dornignies, le 2^e port marinier de France après Conflans-Sainte-Honorine, **les Fêtes de la batellerie et de la voie d'eau**. Sont rassemblées pour la circonstance de nombreuses péniches pavoisées. Une messe en plein air appelée "le pardon de la batellerie" célébrée sur une péniche, donne le coup d'envoi de ces fêtes. L'association AMPAVE (Association mémoire et patrimoine et activités de la voie d'eau) veille à la préservation et la perpétuation de cette tradition.

De plus, tout au long de l'année, les Douaisiens peuvent se rendre dans les 10 salles du cinéma Majestic, au cinéma d'art et d'essai Paul-Desmarests de l'Hippodrome, ou assister à des concerts et salons à Gayant-Expo, l'un des plus grands complexes au nord de Paris. Cette immense salle d'exposition accueille deux événements significatifs pour la région : la foire commerciale de Douai et les Puces du Nord qui attirent des centaines de chineurs venus de toute la France.

Jours de fête

De toutes les manifestations organisées à Douai, les plus connues sont sans nul doute les traditionnelles Fêtes de Gayant, en juillet.

Pour rien au monde, les Douaisiens ne manqueraient la sortie de la famille Gayant, (les géants tutélaires de la ville depuis le XVI^e siècle, classés en 2005 par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité). Monsieur Gayant, son épouse Marie Cagenon, et leurs trois enfants Fillon, Jacquot et Binbin déambulent dans les rues et attirent des milliers de visiteurs, Douaisiens ou non. S'associent à ce cortège du dimanche les plus grandes compagnies des arts de la rue.

Présentation de la ville



Musée de la Chartreuse



Pourquoi naître esclave - J.B. Carpeaux



Vous avez dit culture ?

Une cité au si riche passé et aux traditions si bien ancrées ne peut qu'être une ville de culture. Les acteurs culturels, institutionnels ou non, y sont donc extrêmement nombreux.

- **Le musée de la Chartreuse**, installé depuis 1958 dans l'ancien couvent des Chartreux, détient l'une des plus belles collections de la région Hauts-de-France, du XV^e siècle à nos jours. Depuis sa constitution à partir des saisies révolutionnaires, il s'est enrichi de dons (Bellegambe, Jean de Bologne...), d'achats (Véronèse, Greuze, Pissarro, Bonnard...), de dépôts de l'État (Maître de la Manne, Corot). Douai a en outre vu naître de très nombreux artistes, dont Bellegambe, Bologne, Bra, Cross, Labisse... Des travaux significatifs y ont été menés ces dernières années : ses toitures ont fait l'objet d'un plan pluriannuel de réfection.

- **Le conservatoire à rayonnement régional Victor-Gallois**. S'il dispense un enseignement de grande qualité aux amateurs, le CRR prépare également ses étudiants à l'entrée dans les meilleurs établissements supérieurs français et étrangers. Avec ses départements d'art dramatique et de danse, c'est un fleuron de la culture douaisienne. Son auditorium Henri-Dutilleux, à l'acoustique remarquable, accueille les concerts de Musique à Douai et de l'Orchestre de Douai.

- **La bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore**. Créée en 1767 pour accueillir la bibliothèque confisquée aux Jésuites, elle s'est ensuite notamment enrichie des saisies révolutionnaires. Ses 2000 manuscrits, ses enluminures exceptionnelles, sa pléthorique correspondance de la poétesse douaisienne Marceline Desbordes-Valmore, ses 300 incunables, dont la célèbre Bible dite de Douai, en font un établissement hors du commun.

La lecture publique est aussi présente dans les quartiers dotés eux aussi de bibliothèques annexes : la Péniche, la Micheline et la Berlino, ouvertes successivement au cours des 2 dernières années. Elles proposent des consultations sur place et des emprunts de livres et périodiques et déclinent, en lien étroit avec la bibliothèque dite centrale, une action culturelle et des actions de médiation pour les publics enfants (scolaires, ALSH, centres sociaux notamment).

- **Les archives municipales**. Il s'agit d'un des plus prestigieux services d'archives de la région par la richesse et l'importance de ses fonds, notamment par leur collection de 35 000 chirographes, dont 6 000 contrats de mariage du XIII^e au XVII^e siècle, que de nombreux chercheurs étrangers étudient régulièrement.

- **Le théâtre à l'italienne**, de 1785, accueille dans un écrin entièrement rénové de nombreux spectacles, dont certaines pièces enregistrées pour la télévision. Il est régulièrement le cadre de tournage de films.

- **Tandem Douai-Arras**. Né du rapprochement de L'Hippodrome (scène nationale) de Douai et du Théâtre d'Arras, Tandem soutient la jeune création et favorise le croisement des arts, par exemple lors de la manifestation Happy EnD qui investit différents lieux des deux villes avec concerts, théâtre, danse, arts du cirque, magie...

- **Musée-parc archéologique Arkéos**. Le musée, dont les collections sont en grande partie constituées du résultat de fouilles préventives, retrace l'évolution du Douaisis et de l'Ostrevent depuis le Paléolithique. Dans le parc, auquel on accède par une passerelle enjambant la Scarpe, ont été restitués un portus, un ensemble carolingien avec église, cloître, jardin médiéval, une motte féodale et son donjon entouré d'un large fossé en eau.

Présentation de la ville



De nombreux autres bâtiments et lieux sont mis en valeur en ville par le "Plan lumière". Ils ne donnent qu'un aperçu de l'exceptionnel patrimoine de la ville qui, profondément attachée à son histoire, a à cœur de conserver le mieux possible les nombreux témoignages architecturaux et culturels de son riche passé.

En premier lieu, symbole de la cité, **le beffroi**, dont la construction a commencé au XIV^e siècle, a été classé en 2005 au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco. A l'intérieur, des dispositifs audiovisuels, scénographiques et interactifs permettent aux visiteurs de s'immerger dans le Douai au Moyen-Age.



L'hôtel de La Tramerie, construit en 1649, témoigne, lui, du baroque flamand, avec l'encadrement à ressauts de ses fenêtres géminées, son soubassement en grès et sa toiture en ardoise. La façade classée de ce bâtiment a fait récemment l'objet d'une importante restauration.



Des travaux similaires ont d'ailleurs valu à deux reprises à la ville l'obtention des Rubans du Patrimoine. En 2000 a été récompensée la restauration de **l'hôtel d'Aoust**, hôtel particulier du XVIII^e siècle et aujourd'hui siège de la cour administrative d'appel. Il doit à sa façade, à sa cour d'honneur pavée et à son architecture rocaille d'avoir été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1947. En 2008 ce même prix fut décerné pour le théâtre à l'italienne de 1785, restauré à l'identique en 2006-2007.



La collégiale Saint-Pierre, quant à elle, a été construite au XVIII^e siècle et allie le style gothique flamand au classicisme des XVII^e et XVIII^e siècles. Cet écrin, monument historique, renferme de nombreuses œuvres d'art classées elles aussi. Depuis 2009, dans le cadre d'une opération globale de longue haleine, ont été restaurés les toitures, les façades et vitraux.



La ville de Douai, aux 36 bâtiments et sites classés Monuments historiques ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques, veut préserver l'ensemble de son patrimoine architectural. De la très classique place du Marché-aux-Poissons du XVIII^e siècle à la faculté de droit, original projet du XX^e siècle dû à Henri Gaudin, en passant par les bâtiments Art nouveau et Art déco, ou les maisons du centre dont les façades sont peu à peu réhabilitées grâce à une opération spécifique d'aide à la restauration (périmètre Croix de Douai).

Aménagement et requalification urbains



Moins de voitures et réduction de la vitesse.....	22
La piétonisation passe à la vitesse supérieure	23
Plus de vélos et de transports en commun.....	26
La voirie passe au vert.....	29

La trame sombre.....	30
Des constructions intelligentes	33
Des jardins et espaces naturels sous protection	34





Moins de voitures et réduction de la vitesse

Bien circuler, en voiture, à vélo ou à pied, dans un environnement aménagé et durablement préservé est une priorité à Douai.

Depuis peu est appliqué à Douai un plan de réduction de la vitesse où les zones de circulation à 30 km/h se sont largement généralisées.

Sur les 146 km que compte la voirie communale, 102 km sont à ce jour passés en zone 30 ou en aire piétonne où la vitesse est réduite à 20km/h. 70 % des voiries communales et 64 % des voiries sur le territoire de la ville sont concernées par cette réduction de la vitesse.



La piétonisation passe à la vitesse supérieure

Moins de voitures, moins de vitesse, et une piétonisation qui se généralise. Afin de mieux valoriser les nombreux atouts de la ville auprès des habitants et d'attirer encore davantage de visiteurs, la municipalité a mis en place depuis novembre 2014 une politique d'attractivité du centre-ville qui passe entre autre par la piétonisation des rues de Bellain et de la Mairie le samedi d'avril jusqu'à décembre (les samedis piétons).

Mise en place à l'automne 2015, elle a été pérennisée pour le plus grand bonheur des promeneurs qui peuvent flâner et assister aux animations très variées présentées chaque semaine par des associations ou des commerçants.

L'hôtel de ville montre l'exemple puisque depuis 2019 plus aucun véhicule ne stationne dans sa cour d'honneur qui est désormais entièrement dévolue aux Douaisiens.

Marcher en ville doit également s'avérer sûr. Depuis de nombreuses années, chaque reconstruction de voirie est l'occasion d'organiser l'espace de façon à ce que les zones de circulation et de stationnement soient bien distinctes du domaine piétonnier. Potelets et barrières métalliques guident en outre les piétons vers les passages protégés.

Une expérience a toutefois été menée l'an dernier avec la création de zones de rencontre, rues dans lesquelles voisinent, se croisent et se respectent automobilistes, cyclistes et piétons.

Le programme annuel de "réservation des trottoirs", mis en œuvre en 2000 pour des aménagements en faveur des personnes à mobilité réduite et déficients visuels, a évolué en opérations plus concertées à l'échelle d'une rue ou d'un quartier. Et aujourd'hui une base de données recense toutes les difficultés ou absences de stationnement, accessibilité, conformité, etc. pour mieux définir les futures actions.



Aménagement et requalification urbains

Le square du Dauphin est emblématique de cette requalification urbaine : auparavant vaste parking sans âme en centre-ville, cet espace de 4 500 m² a été entièrement rénové en 2018-2019 pour devenir un espace de vie et de rencontre, avec aire de jeux, terrasses des restaurants et bars, le tout intégré dans un espace réaménagé où s'épanouissent arbres, jardins et grands bassins en eau permanente, sous l'œil bienveillant et rieur de Gayant et de ses enfants.

La redynamisation du centre-ville passe aussi par la réhabilitation d'anciens commerces dont le plus emblématique reste Le Furet du Nord. Ces locaux rue de la mairie ont retrouvé leur cachet original avec leur structure en acier typique du XIX^e siècle.

Douai... une ville où il fait bon vivre.



Douai cœur de ville

Douai fait partie des 222 communes retenues par l'État pour le programme Action cœur de ville, un plan de cinq milliards d'euros qui vise à lutter contre les 15 % de vacance commerciale dans son centre-ville. Grâce à ce dispositif, la municipalité a innové en rachetant et réhabilitant le magnifique bâtiment avant de le louer au Furet, enseigne implantée depuis 30 ans dans la cité des Géants qui cherchait un nouveau souffle et, surtout, un lieu attractif. Véritable précurseur en la matière, Douai s'est vue décerner le trophée de l'innovation publique 2019 attribué par l'Observatoire Territoria au Festival Fimbacte pour "le plus beau Furet de France", projet qui allie une revitalisation du cœur de ville et une nouvelle fonctionnalité d'un patrimoine architectural.

Convaincue que la question du commerce n'est pas l'enjeu principal, la municipalité intègre dans ses réflexions l'ensemble des paramètres : habitat, commerce, qualité des espaces publics. Les gens qui viennent dans les centres villes veulent vivre une expérience urbaine. Travailler sur l'agrément du cadre urbain, l'animation et les services est une priorité. Pour y parvenir, la ville de Douai s'est inscrite dans une politique volontariste en matière de rachat de bâtiments commerciaux.



Le Furet du Nord

Aménagement et requalification urbains

Plus de vélos et de transports en commun

Soucieuse de son environnement, la ville de Douai n'a eu de cesse de réorganiser l'espace public au profit de tous les usagers. Elle encourage ainsi la pratique du vélo et a supervisé la construction de la Maison du vélo et de la mobilité, inaugurée en 2015.

En ville, un vaste réseau de pistes et d'aménagements cyclables est inscrit dans le Plan de déplacements urbains (PDU) de Douai, qui adhère à l'Association des villes cyclables. Chaque année, un budget est consacré à l'installation de supports en inox, de box abrités et sécurisés installés en différents endroits de la ville et l'aménagement de revêtement de pistes cyclables ainsi que la création de voiries vertes.

Ont été élaborés également six itinéraires vélos-piétons au départ de la gare, permettant aux cyclistes de se déplacer en ville mais aussi vers les quartiers périphériques en toute sécurité. Une signalétique est en cours de pose. Elle indique les distances à parcourir et les temps de déplacement, afin d'engager le plus grand nombre à les utiliser.

Par ailleurs le quartier excentré de Dorignies est désormais relié au centre-ville et à son "poumon vert", le parc Jacques-Vernier, par la transformation d'un pont-rail délaissé en une liaison destinée aux cyclistes et aux marcheurs. Cette passerelle est dénommée Jean-Claude Darnal. Ce chanteur-auteur-compositeur et homme de culture, né à Douai, a toujours entretenu avec sa ville natale une relation passionnelle.

En supplément de l'effacement des réseaux sur les boulevards périphériques, des pistes cyclables y sont aussi aménagées.

Tous ces efforts en faveur des cyclistes a permis à Douai d'être classée seconde ville des Hauts-de-France (après Neufchâtel-Hardelot et devant Villeneuve d'Ascq) au baromètre 2018 de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB).



Douai à vélo

- 32 km de bandes cyclables
- 21 km de pistes cyclables
- 8,5 km d'allées ouvertes aux cyclistes dans les parcs
- 70 sites de stationnement pour vélos soit 510 arceaux
- 26 sas pour cyclistes aux feux
- 5 boxes de stationnement sécurisés (bientôt 11)
- 1 garage sécurisé pour 106 vélos à la gare



La maison du vélo et de la mobilité, projet figurant dès 2002 dans le Plan de Développement Urbain, a été réalisée en partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD), la région Hauts-de-France et l'association Droit d'Vélo. Espace de transition situé entre une gare ferroviaire très fréquentée - la deuxième de la région par le nombre de voyageurs - et une gare routière, à proximité du centre-ville, elle a pour but de favoriser l'intermodalité des transports.

Le SMTD dispose depuis 2015 de 16 bus à haut niveau de service. Le réseau dessert la gare SNCF de Douai, les lycées, la faculté de droit, l'école des Mines, l'Adème, les pôles tertiaires et le complexe cinématographique.

La mise en place d'un mode de transport plus performant est une opportunité de rénover et d'améliorer le cadre de vie. En effet, outre les travaux de voirie déjà mentionnés, c'est un véritable aménagement paysager qui a été opéré avec l'installation d'un nouvel éclairage public, de mobilier urbain et la plantation de végétaux.



La voirie passe au vert

Depuis plusieurs années, la ville s'est engagée dans la requalification des boulevards périphériques avec leur verdissement. A cette fin, elle a réalisé et réalise toujours des travaux de dissimulation des réseaux tant électriques que téléphoniques. Leur effacement dépend de la configuration des bâtiments, espacés ou alignés en limite du domaine public ; selon l'habitat, ils sont donc posés sur la façade ou enfouis.

Le terre-plein central n'est pas oublié : la strate arborée y est composée de bosquets de 3 ou 4 arbres aux volumes et silhouettes divers. Les essences retenues (*Nyssa sylvatica*, *Liquidambar styraciflua*, *Quercus rubra*, *Parrotia persica*, *Acer*...) ont été choisies pour leur singularité, leur port élégant, la qualité de leur feuillage et leurs couleurs chatoyantes. Elles se marient par ailleurs harmonieusement avec la strate basse d'arbustes à faible développement (*Nandinia domestica*), de vivaces et de bulbes.

La gestion des eaux de pluie y a aussi été repensée. Toutes ces bandes plantées assurent l'infiltration des eaux pluviales, complétée par d'autres dispositifs de gestion locale des eaux de pluie (les chaussées réservoirs qui stockent l'eau jusqu'à infiltration, les tranchées drainantes sous les trottoirs, les noues paysagères et les puits d'infiltration pour les petites surfaces).

Une véritable ceinture verte a donc été réalisée, reliant les grands parcs de la ville entre eux. Les boulevards périphériques sont devenus de vrais ponts écologiques entre les parcs et jardins publics de la ville. Peu à peu, la ceinture des anciennes fortifications devient un anneau végétal cohérent, y compris dans son tracé, formant un corridor écologique.

La trame sombre

Si la ville de Douai s'efforce de favoriser des déplacements qui soient source de moins de pollution atmosphérique, elle cherche également à mieux gérer les ressources énergétiques et à réduire la pollution lumineuse la nuit.



Ainsi, pour l'éclairage public, l'utilisation, désormais généralisée, de luminaires à lampes LED permet de maîtriser plus finement les émissions de lumière, de rendre les installations plus efficaces tout en intégrant les besoins en lumière artificielle ; les modulations de puissance limitent les nuisances lumineuses.

Cet abaissement progressif de la puissance, après 22h puis minuit, sur les quais de la Scarpe rénovés permet certes une économie financière de 85 % mais relève également d'une volonté d'obtenir un éclairage qualitatif respectueux de la biodiversité urbaine. Préserver les zones actuellement démunies d'éclairage et apporter des solutions alternatives pour les espaces naturels éclairés ont permis de constituer une "trame sombre" en écho aux trames verte et bleue.

Par ailleurs, dans les jardins de la ville ainsi que dans les plus récentes rues résidentielles aux maisons avec jardin en front de rue, les luminaires diffusent une lumière blanche chaude mettant ainsi en valeur, même la nuit, la beauté et la diversité des végétaux.

Douai est dotée d'un éclairage extérieur performant grâce à un appareillage d'alimentation électronique et à un entretien préventif des lampes.

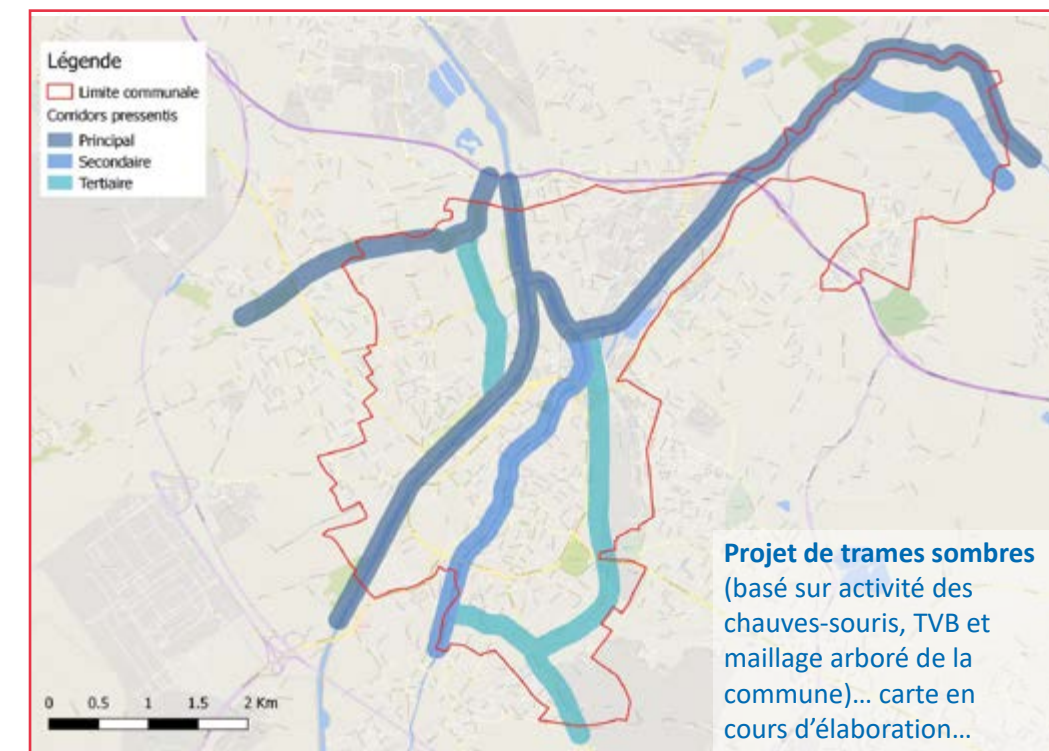
La ville a donc pu mettre en place un "Plan lumière" : plus d'une vingtaine de lieux, parmi lesquels les anciennes portes de la ville, le beffroi, plusieurs églises, la faculté de droit, des ponts, le palais de justice, rayonnent pour le plus grand plaisir des Douaisiens.



Par ailleurs, un bilan, dans le cadre d'une thèse soutenue en 2018, a pu être mené sur l'impact de la lumière artificielle sur la biodiversité sur le territoire de la ville de Douai. Plus de 80 capteurs dispersés dans la ville ont permis d'enregistrer des sons émis par des chauves-souris (pipistrelles commune, de Kuhl et de Nathusius, noctules commune et de Leisler, murins à moustaches, de Daubenton et de Natterer, grand murin, sérotine commune et oreillard gris.) et cartographier leurs déplacements nocturnes sur un plan de ville, où apparaissent les installations d'éclairage extérieur.

Des corridors de déplacements nocturnes et des réservoirs de biodiversité ont pu être ainsi définis. Un plan d'action a été mis en place afin de rétablir les liens entre ces espaces morcelés : la trame sombre est donc la conciliation de la biodiversité, des nuisances lumineuses et des usages.

Afin de répondre à ces objectifs, des prescriptions expérimentales encore plus respectueuses de l'environnement au regard des prescriptions déjà exemplaires à Douai, seront bientôt mises en œuvre.





Des constructions intelligentes

La ville de Douai s'est également engagée dans une politique très volontariste concernant les économies d'énergie dans le bâti. En plus de l'affectation de crédits conséquents aux travaux classiques (travaux d'isolation des toitures et remplacement des menuiseries, dans les écoles notamment), deux projets originaux ont vu le jour dernièrement :

- les travaux de récupération de la chaleur dans les réseaux d'assainissement pour chauffer l'eau des bassins de la piscine des Glacis : les eaux usées et rejetées dans les réseaux d'assainissement (eaux des salles de bains et des appareils ménagers) ont des températures généralement comprises entre 12 et 20°, et cette chaleur se perd dans les égouts et les canaux en sous-sol. Au terme d'un laborieux chantier de plusieurs années, la chaleur dégagée est désormais récupérée par le biais d'échangeurs à plaque installés dans les réseaux du boulevard Delebecque et d'une pompe à chaleur installée en sous-sol de la piscine. Ces travaux ont permis de diviser par 3 les consommations en gaz des installations, tout en assurant une meilleure température de l'eau des bassins.

- Le nouveau centre social du faubourg d'Esquerchin, inauguré en décembre 2019, en passe d'être labélisé Énergie + Carbone - (E+C-) à un niveau de performance exceptionnel (E4C1). Cet équipement innovant a été conçu pour et avec les habitants du quartier. Des solutions techniques modernes ont été déployées : ossature bois, panneaux isolants très haute performance, système de ventilation double-flux entièrement piloté. Ses 112 m² de panneaux photovoltaïques lui permettent d'assurer l'autoconsommation électrique du centre social mais également des équipements municipaux voisins à hauteur de plus de 80%.

Mais l'habitat privé n'est pas exclu par cette dynamique de rénovation énergétique. Chaque Douaisien peut lutter contre les déperditions de chaleur constatées pour son habitation et éviter qu'il ne devienne une véritable passoire thermique. Grâce à des subventions d'accompagnement aux travaux d'isolation accordées par la ville, les Douaisiens peuvent aussi se doter de logements plus économes.



Des jardins et espaces naturels sous protection

Le centre ancien et les berges de la Scarpe forment d'ailleurs le périmètre dit du site inscrit dans lequel tous les immeubles sont l'objet d'une protection particulière, en plus de celle qui concerne les alentours des monuments historiques.

Parmi les nombreux parcs qui agrémentent le cadre de vie douaisien, deux sont en site classé, proches de monuments historiques (le square Jemmapes et le jardin de la Tour des Dames) et deux sont inscrits (le jardin des Plantes créé au début du XIX^e siècle et le jardin de la Fonderie).

Douai, qui possède aussi la réserve naturelle régionale du marais de Wagnonville, a décidé d'instaurer également une protection particulière, voire de créer, des boisements et espaces verts en milieu urbain et péri-urbain.

Pour empêcher les changements d'affectation ou modes néfastes d'occupation des sols, la ville a donc créé de nombreux espaces boisés classés (EBC) dans son plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble de son territoire et notamment dans son tissu urbain dense du centre historique.

Peuvent être classés en EBC les bois, forêts, parcs mais aussi les arbres isolés, des haies ou réseaux de haies comme des plantations d'alignement. Changer le mode d'occupation des sols est interdit et toute coupe ou abattage est soumis à autorisation. En termes de zonage, le PLU identifie des zones NJ : N comme « naturelles » et J comme « à usage de jardin » (par exemple, les jardins potagers rue Descatoire). L'ensemble de ces protections vise à préserver au maximum les espaces de nature en ville.



Le PLU actuellement en cours de révision, a vocation à pérenniser les protections paysagères en vigueur et à encore réduire l'artificialisation des sols. Le projet d'aménagement et de développement durable a été arrêté.

Une évaluation environnementale est actuellement en cours pour apprécier les impacts du nouveau plan sur l'environnement. Au sortir de cette étude, le PLU sera définitivement arrêté et mis en enquête publique pour une mise en application prévisionnelle courant 2021.

La ville de Douai s'est également dotée en 1993 d'un règlement local de publicité (RLP) remis à jour en 2019 suite à la loi Grenelle II du 12 juillet 2010. Il vise à réglementer la publicité et les espaces dévolus à l'accueillir sur l'espace public et la voirie. Il s'agit d'un véritable outil de protection des paysages, du cadre de vie urbain et du patrimoine bâti, s'inscrivant en complémentarité des actions de requalification des espaces publics et de revitalisation du commerce local.



La Ville de Douai a été l'objet de plusieurs études sur la qualité de l'air. L'École des Mines-Télécom (IMT) Lille-Douai comprend un département qui consacre l'essentiel de ses recherches à ce sujet ; une étude importante appelée ISARD pour Identification des sources d'aérosols dans le Douaisis s'est penchée sur le délicat sujet des particules fines dans l'atmosphère. La Ville de Douai et Atmo Hauts de France ont mené une action expérimentale à la porte d'une école de centre-ville : René Andrieu. Avec la collaboration de parents volontaires, le projet avait pour objet d'apprécier très localement l'effet de la pollution automobile. L'objectif final étant de convaincre les parents de ne pas utiliser systématiquement leur voiture pour amener leurs enfants à l'école. Les parents qui venaient à pied ou à vélo, recevaient un capteur qu'ils conservaient quelques jours et dont les résultats étaient exploités sur leur smartphone. Cette démarche expérimentale a permis de mieux cadrer la méthodologie et en percevoir quelques limites liées aux conditions climatiques. Cette initiative a été fortement relayée par la presse (deux articles dans la Voix du Nord, interview radio sur la station locale Scarpe Sensée, et deux séquences lors des informations régionales sur France 3).

Cadre de vie naturel et développement durable



UN CADRE DE VIE AU NATUREL

- Fleurir la ville38
- Les arbres.....41
- Les jardins.....42
 - Le jardin des plantes
 - Le jardin de la Fonderie
 - Les jardins monastiques du musée
- Les parcs.....44
 - Le Parc de la Tour-des-Dames
 - Le Parc Charles-Fenain
 - Le Parc Charles-Bertin
 - Le Parc Jacques-Vernier
- La réserve et les espaces naturels....46

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DIFFÉRENCIÉE48

Un cadre de vie au naturel

Fleurir la ville

De même que le PLU envisage un projet d'ensemble du territoire, un plan de fleurissement est désormais mis en place dans tous les quartiers. Il est axé principalement sur le maintien toute l'année d'un fleurissement sur l'ensemble du territoire de la ville avec l'utilisation de vivaces, graminées, bisannuelles, rosiers, arbustes...

Le fleurissement est non seulement pérenne mais aussi varié (massifs, jardinières, suspensions, mosaïciculture, mélanges fleuris et bulbes pérennes) et privilégie une diversification continue : ce sont ainsi plus de 280 espèces nouvelles de végétaux ou plantes annuelles classiques qui ont été utilisées en 10 ans.

Depuis 2014, une équipe dédiée uniquement au fleurissement a pour mission de gérer les plantations avec éléments décoratifs et leur entretien.

Cette dynamique nouvelle a permis une augmentation des vivaces, favorisé un travail en lien direct avec le service de production des serres municipales et engendré une plus grande implication des agents en permanence sur le terrain, quelle que soit la saison.



Les résultats aux concours départementaux et régionaux des villes et villages fleuris concrétisent les efforts importants de la ville pour le fleurissement

1979 : 1^{er} prix départemental
 1994 : 1^{er} prix départemental (avec sélection pour le concours régional)
 1997 : 1^{ère} Fleur, concours régional
 1999 : 2^e Fleur, concours régional
 2000 : 3^e Fleur, concours régional
 2017 : 4^e Fleur, concours national



De manière générale, le fleurissement à Douai a été modernisé. Il est plus naturel et respectueux de l'environnement tout en s'efforçant de surprendre et d'émerveiller les passants à moindre coût grâce à des éléments décoratifs réalisés à partir de matériaux de récupération.

Peuvent être citées à titre d'exemple les mosaïcultures thématiques remarquées de tous, riverains, piétons et automobilistes : le Petit Prince, le centenaire de la naissance d'Henri Dutilleux, compositeur né à Douai, les 80 ans des congés payés en 2016. En 2017, M. et Mme Gayant ont été mis à l'honneur, et en 2018 le centenaire de la fin de la Première guerre mondiale célébré. En 2019, deux mosaïques ont été dédiées à la biodiversité (abeille butinant et mouton faisant écho à la mise en place de l'éco-pâturage).

Le bilan de cette politique de fleurissement est très positif : les surfaces de fleurissement traditionnel sont passées de 1 360 m² en 1990 à 3 395 m² en 2020, auxquelles s'ajoutent 9 700 m² de rosiers.

Par ailleurs, une gestion plus fine, l'utilisation de vivaces et de plantes à plus grand développement ont permis de faire passer la production de 410 000 plantes à 130 000 en 20 ans.

Cadre de vie naturel et développement durable

Les arbres

Les arbres sont soignés et font l'objet d'un entretien raisonné de la part de la ville : inventaire, veille sanitaire, plans de gestion des parcs, plan de traitement en PBI (protection biologique intégrée), programmes annuels d'expertise, de taille architecturée sur tous les arbres en rideaux et d'interventions spécifiques, programme pluriannuel d'élagage, suivi des plantations (arrosage, taille de formation, tuteurs, ligatures).

La gestion innovante et pertinente de son patrimoine arboré a été reconnue par la profession puisqu'en 2005 Douai a obtenu le grand prix national de l'arbre. Ces 15 dernières années, le patrimoine n'a cessé de s'enrichir et, avec 27 651 arbres, est passé de 61 à 73 taxons différents.

La ville a aussi rédigé **une charte de l'arbre** en 2018. Cette charte se veut être un outil et se présente comme un guide des bonnes pratiques applicables aux professionnels travaillant sur les arbres du domaine public.

Ainsi récapitule-t-elle d'abord les actions menées par la ville pour ensuite prodiguer des conseils d'entretien aux professionnels privés.

La charte insiste bien sur un point : l'arbre doit être considéré comme un bien patrimonial à préserver. Lui porter atteinte, le couper sans fondement scientifique expose à des procédures : la valeur financière d'un arbre y est explicitée. Ainsi toute intervention qui n'aurait pas respecté le végétal pourra être verbalisée.

Vie et renaissance d'un robinier douaisien

*Un robinier chenu, Terrasse Notre Dame
Le dernier d'un trio vieux de cent soixante ans
Qui ombrageait le lieu et comblait l'habitant
Inclina son houppier, sentant partir son âme*

*Notre expert ⁽¹⁾, l'ONF, anticipa le drame
Le fragile géant menaçait les passants
On voulut le couper au pied en compensant
Sa perte par le plant de trois robustes rameaux*

*Les riverains émus élevèrent la voix
Allait-on mettre à bas un si joli pavois
Et attendre pousser ces juvéniles tiges ?*

*Le débat fut rugueux, on en fit un "totem"
Qui prolonge le temps de cet arbre prodige :
Il héberge la vie et verdit post mortem.*

Jackie Avenel

1- L'expert en titre de la Ville de Douai



En début d'année 2020, lors d'un classement disponible sur le site Internet nosvillesvertes.com, - parmi les grandes villes du Nord et du Pas-de-Calais - Douai est la troisième plus verte après Avesnes et Maubeuge, avec ses 63m² de surfaces arborées par habitant.

La population douaisienne a donc la chance de pouvoir profiter d'un cadre de jardins, de parcs et d'îlots de verdure soigneusement entretenus et bien répartis sur son territoire.

Les jardins

Le jardin des plantes

Le jardin des plantes de 13 000 m² est créé le 30 Germinal an VII (19 avril 1793) par la toute nouvelle société d'horticulture sur des terrains de l'ancien couvent des Capucins. De nombreux végétaux de régions lointaines y sont alors introduits, faisant de ce lieu l'un des quatre plus grands jardins de France à l'époque. La ville en reprend l'entretien en 1904 et ce qui était la seule promenade publique dans le premier quart du XIX^e siècle devient un jardin dont la diversité des espèces attire les étudiants en pharmacie.

En 2002, une centaine de variétés de vivaces et trois massifs de plantes annuelles et bisannuelles y sont plantés. Depuis, des aménagements à but pédagogique y ont été apportés : une roseraie de variétés anciennes (2005), une haie fruitière aux formes variées (2006), un chêne-liège d'environ 60 ans ainsi qu'un jardin des cinq sens (2007) et un labyrinthe de graminées avec cheminement en gazon (2009).



Le jardin de la Fonderie

Le jardin de la Fonderie, entouré par les murs de l'ancienne fonderie de canons de Louis XIV, a fait partie d'une opération de reconquête du site, longtemps voué à l'abandon. Le jardin public, en amphithéâtre, utilise notamment des éléments de maçonneries anciennes. Il accueille des concerts de plein air et des animations diverses.



Les jardins monastiques du musée

Les jardins monastiques du musée de la Chartreuse sont une création contemporaine – en collaboration avec le lycée agricole et horticole Douai Bio Tech' – respectant l'esprit des Chartreux qui vécurent dans cet ancien couvent entre 1662 et 1791.

Ils ont accueilli une houblonnière en 2019 à l'occasion de l'exposition "A boire ! Quand la bière s'invite au musée". À vocation pédagogique, cette houblonnière, plantée par le service des jardins et cadre de vie, est composée de deux variétés de houblons, le "Tradition" et le "Cascade".

- Le jardin des simples procure les plantes nécessaires à la composition de remèdes médicaux ;

Cette houblonnière était censée être démontée à la fin de l'exposition mais il a été finalement décidé de la laisser en place, tant cette installation végétale vouée à l'élaboration de la bière résonnait bien avec l'histoire et les vestiges de l'ancien couvent.

- le jardinet du Chartreux présente les fruits et légumes cultivés par les moines pour leur alimentation en pleine époque de développement horticole ;

- le jardin d'agrément du Prieur évoque la beauté céleste et quelques pièces lapidaires du musée y sont mises en valeur ;

- enfin, le cloître de verdure, le dernier réalisé, rappelle le jardin d'Éden et invite à la déambulation ainsi qu'à la méditation.



Bière "l'Amusée"

Cadre de vie naturel et développement durable

Les parcs

Parc de la Tour-des-Dames

D'une superficie de 3 hectares, ce parc s'étend autour d'une tour ronde en grès datant du XVe siècle, vestige des anciennes fortifications. Avec son plan d'eau de 4 300 m² il constitue un lieu propice à la promenade au cœur même de Douai.

Parc Charles-Fenain

À la sortie de Douai, le Parc Charles-Fenain est beaucoup plus grand : 15 hectares, dont un plan d'eau de 9 000 m². Ancienne propriété des Bénédictins anglais, comptant 3 700 arbres et 13 000 arbustes, il met aujourd'hui à la disposition des petits et des grands des aires de jeux et des terrains de sport. Outil pédagogique, il fut aussi en 2008 le point de départ de la politique de gestion naturelle des 263 hectares d'espaces verts municipaux.

Parc Charles-Bertin

Le Parc Charles-Bertin est né de la volonté municipale de ménager des espaces verts sur les terrains libérés par le démantèlement des fortifications à la fin du XIXe siècle. Le choix se porte alors sur la partie vallonnée et couverte d'arbres, près de la porte de Valenciennes, où les Douaisiens aiment se promener, notamment les fins de semaine. Conçu selon les plans du paysagiste Victor Bérat, le parc de 6 hectares compte, à son ouverture en 1899, 13 747 arbustes (9 845 caduques et 3 902 persistants) et 1 176 arbres à tige et résineux. Ponts, grotte, belvédère, plan d'eau, abris en rondins et chaume, chalet de nécessité, perche pour tir à l'arc, serres, grand kiosque à musique, logement pour le gardien-jardinier, bancs le long des allées de promenade sont aménagés. Le mobilier y est réalisé en fer forgé, typique de cette époque marquée aussi par l'essor de l'horticulture et par l'exotisme.

Un grand projet de réhabilitation de ce parc, destiné autant à lui redonner son authenticité qu'à renforcer son caractère écologique, est en cours. Commencés en 2017, les travaux, estimés à 2 millions d'euros, ont abouti la même année à l'inauguration d'une nouvelle aire de jeux et d'un parcours ludique. Ils se poursuivent actuellement par la pose d'une nouvelle clôture et d'aménagement divers.

Parc Jacques-Vernier

Délimité par la route de Tournai, la rue du Fort-de-Scarpe, la voie ferrée Paris-Lille et la Scarpe, le Parc de loisirs Jacques-Vernier offre un parfait exemple de reconversion d'une friche industrielle : ancien port charbonnier des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, le site est remis en état en 1995. Quatre ans plus tard, il est agrémenté d'un parc paysager de 21 hectares comprenant un plan d'eau de 5 hectares, une zone naturelle et un marais. Le parc de loisirs, dont l'intégration au lieu est travaillée avec des plantations d'arbres et d'arbustes, ouvre en 2013 et accueille chaque année dans une ambiance familiale environ 110 000 visiteurs-promeneurs, à qui sont proposées diverses activités telles que le disc golf et du pédalo. Un club d'aviron y a également établi ses quartiers. Enfin, tous les 14 juillet, les Douaisiens s'y pressent pour assister au traditionnel feu d'artifice. Grâce à la générosité de l'ancien édile, des plantations d'arbres et la mise en place d'une signalétique ont été réalisés.



1 - 2 - 5 - 6 • Parc Charles Bertin
3 - 4 - 9 • Parc Jacques Vernier
7 • Parc de la Tour des Dames
8 • Parc Charles Fenain



La réserve et les espaces naturels

La Butte à Gibon se situe sur les fondations d'un ancien bastion des fortifications. En 1979, M. Gibon, professeur de sciences naturelles à l'École normale, a l'idée de transformer ce site, reconnu prioritaire comme le parc Bertin, en jardin écologique, afin de le préserver pour sa naturalité et en tant que zone verte en ville.

Le Domaine de la Chaumière est devenu propriété de la ville de Douai en 2002. L'année suivante y a été créée de façon écologique, une forêt écologique de 70 hectares, à la limite des communes d'Esquerchin, Cuincy et Quiéry-la-Motte. Il abrite de précieuses ressources en eau souterraine (19 millions de m³ prélevés chaque année pour 500 000 habitants). Un comité de gestion, composé de plusieurs collectivités, associations écologistes locales, élus et chasseurs, se réunit chaque année pour administrer ce domaine de 15 000 arbres, 54 000 arbustes et 23 000 arbustes de haie gérés naturellement.

Parc de l'Enfant-Jésus

Les 14 hectares de ce parc ont été aménagés sur d'anciens bassins de décantation des Voies Navigables. Seules des interventions de propreté et de dégagement des sentiers sont réalisées dans ces magnifiques paysages de sous-bois, clairières et bocages. Le Groupement ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON), lui, y surveille la faune.



Busard des roseaux



Grenouille rousse



Martin pêcheur



Grande aigrette



Faucon crécerelle



Roi-trois bandes

La réserve naturelle régionale du marais de Wagnonville.

C'est en 1994 que la ville de Douai, soutenue par le GON, obtient la création d'une réserve naturelle volontaire permettant de protéger 20 hectares d'un milieu naturel très riche. Grâce aux travaux et plans de gestion menés, elle obtient en 2007 son classement en réserve naturelle régionale.

Le marais de Wagnonville, à cheval sur les communes de Douai et de Flers-en-Escrebieux, repose sur des alluvions récentes déposées par la rivière sur la craie ou des niveaux sablo-argileux du tertiaire. Il comporte trois grands secteurs écologiques :

- les milieux aquatiques et zones humides, avec un étang principal de faible profondeur entouré de roselières, quelques mares et fossés, une vasière, une tourbière à sphaignes ;
- le boisement, situé, d'une part, sur les secteurs nord et ouest où il est principalement composé d'anciennes peupleraies, mais aussi d'érables, frênes et aulnes et, d'autre part, aux abords de la tourbière, sans oublier une saulaie acidiphile à sphaignes ;
- la friche herbacée et arbustive, surélevée, au nord-est de la réserve.

Sa partie sud accueille une végétation plus sèche et plus fleurie attirant de nombreux insectes.

Pour la flore, 233 espèces végétales ont été observées sur le site depuis 2012 (dont deux patrimoniales : la cardère poilue et la patience des eaux). Le principal enjeu du site réside dans la diversité de bryophytes qu'on peut y trouver : 29 espèces inventoriées depuis 2011 (dont plusieurs sphaignes remarquables, Sphagnum fallax, Sphagnum fimbriatum et Sphagnum squarrosum).

Pour la faune, plus de 140 espèces animales sont présentes sur ce site : 87 espèces d'oiseaux (dont 57 nicheurs), 9 espèces de mammifères (dont 3 espèces de chauves-souris), 4 espèces d'amphibiens, 10 espèces de libellules, 6 espèces d'orthoptères et 23 espèces de papillons de jour.

Pour protéger cet espace, l'accès en est limité et réglementé par le comité de gestion composé de la ville, du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France et des nombreux acteurs associatifs et institutionnels.

Développement durable et gestion différenciée

Posséder un tel patrimoine naturel engendre des responsabilités et des devoirs. C'est ainsi qu'en 2008 la ville a choisi d'aller plus loin et d'initier une gestion naturelle des espaces verts : adapter leur entretien, en tenant compte de l'histoire du site et de son usage, mais aussi de la préservation de l'eau, de la faune, de la flore et du paysage.

Un diagnostic technique, paysager et écologique réalisé sur 44 sites a permis de définir les orientations générales du schéma directeur : connaître le territoire et les entretiens qu'il nécessite, améliorer les pratiques, préserver les milieux naturels, progresser dans le domaine de la propreté et communiquer sur site.

Chaque site retenu a été classé en fonction d'objectifs codifiés de 1 (entretien intensif) à 6 (entretien extensif).

Entretien horticole				Entretien écologique	
Classe 1 Cultures hors-sol	Classe 2 Jardins de prestige	Classe 3 Jardins traditionnels	Classe 4 Jardins traditionnels et de nature sauvage	Classe 5 Espaces naturels	Classe 6 Espaces sauvages
Très intensive	Intensive	1/2 intensive	Extensive	Rustique/Naturaliste	



La mise en place de la gestion naturelle s'est accompagnée d'une concertation avec les agents de terrain et les citoyens, ainsi que des actions de communication.

L'eau fait également l'objet d'une attention particulière. La protection de l'environnement passe aussi, en effet, par une gestion raisonnée de l'eau dans les espaces verts :

- arrosage automatique dans 49 sites, soit 3 000 m² de massifs fleuris ;
- récupération des eaux de pluie pour alimenter les serres de production ;
- utilisation croissante de plantes couvre-sol et de vivaces ;
- emploi de paillages produits en interne grâce à des broyeurs, récupérés auprès d'entreprises travaillant avec la ville ou achetés pour des besoins spécifiques (les massifs fleuris).

La ville de Douai a par ailleurs décidé une gestion locale des eaux de pluie. Depuis 1995, elle a ainsi recours à des solutions alternatives au traitement des eaux pluviales par la station d'épuration.

Le but est de stocker temporairement ces eaux en amont, afin de ralentir et de réguler les débits vers l'aval, ou de traiter séparément les eaux polluées. Ces procédures permettent de lutter contre les inondations et de réapprovisionner les nappes souterraines.

Lors de travaux en ville, les eaux sont systématiquement rejetées dans la Scarpe ou infiltrées dans le sol après traitement. Trois techniques sont utilisées :

- la chaussée réservoir qui stocke l'eau jusqu'à infiltration,
- la tranchée drainante,
- les noues paysagées,
- le puits d'infiltration, réservé aux petites surfaces.

31 % de la voirie municipale sont désormais concernés.

La même politique s'applique aux bâtiments et le PLU impose désormais que les eaux pluviales des toitures soient gérées sur la parcelle, en réalisant tranchées drainantes, puits d'infiltration ou terrasses végétalisées.

L'ADOPTA

Créée par le Syndicat intercommunal d'assainissement du Douaisis (SIADO) en 1997, puis reprise par la communauté d'agglomération, l'Association pour le développement opérationnel des techniques alternatives est une association loi 1901 qui accompagne les acteurs de la construction publique et privée (collectivités publiques, bureaux d'études, entreprises privées, architectes, etc.) dans la prise en compte de la gestion le plus en amont possible des eaux pluviales formant aujourd'hui une ressource naturelle très précieuse. Elle vise à aider à la mise en place une gestion intégrée et durable de ces eaux pluviales, en supprimant le plus possible les tuyaux, la collecte et le transport de ces eaux. Elle est très présente dans les Hauts-de-France et la région Grand-Est.



Cadre de vie naturel et développement durable



Implantation des ruches

- 20 sur le site de Fort-de-Scarpe
- 6 au cimetière des Trois-Faubourgs,
- 7 aux serres de la Direction des jardins et du cadre de vie, (dont 2 à vocation pédagogique gérées par la Ville)
- 6 au Polygone,
- 4 aux jardins ouvriers,
- 10 à Wagnonville,
- 2 à la Brayelle.

55 ruches, d'environ 50 000 abeilles chacune, sont implantées sur différents sites.

Les abeilles, qui butinent de manière efficace dans un rayon de quelque 3 km, ont à disposition les 20 000 m² de fleurs, riches en nectar et pollen, entretenues sans pesticide. Elles sont devenues un véritable indicateur de la qualité environnementale

La ville de Douai et les agents municipaux ont été sensibilisés aux problèmes environnementaux. Un arrêté ministériel de 2006 sur les méthodes d'entretien des espaces verts a conduit la ville à instaurer l'année suivante un plan communal de désherbage, avec un tableau d'analyse de risque par secteurs, lieux, sols et surfaces, et à se donner les moyens de tendre vers le « zéro phytosanitaire ».

En 2008-2009, grâce à la mise en place de la gestion différenciée et de pratiques alternatives à l'utilisation de produits chimiques (développement des plantations, couvre-sol, désherbage thermique...), les produits phytosanitaires sont supprimés dans les aires de jeux, les plateaux sportifs, les cours d'écoles et les parcs.

L'année suivante, l'ensemble des zones classées à risques élevés est épargné. En 2012, ce sont les arbres et toute la production horticole qui sont concernés par la mise en place de la Protection Biologique Intégrée (PBI).

En 2016, enfin, la ville obtient le label « zéro phyto » qui a conduit à une disparition totale des produits chimiques depuis le 1^{er} janvier 2017.

On constate que la gestion des espaces verts plus respectueuse de l'environnement a favorisé l'éclosion de plantes sauvages en ville. Cette volonté de toujours améliorer la qualité du cadre de vie se double du souci de développer la biodiversité. La ville de Douai a ainsi choisi d'installer des ruches gérées par des apiculteurs amateurs et passionnés. Désormais elle assure aussi la formation de certains agents et une sensibilisation dans les écoles.



Dans le cadre de sa politique de renforcement de la biodiversité, la ville de Douai, sensible à la sauvegarde des oiseaux menacés, a aussi disposé en 2015, en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux, deux nichoirs pour accueillir des chouettes effraies des clochers. L'un se trouve dans le clocher de l'église de Frais-Marais et l'autre sous les combles du bâtiment ouest de la caserne Caux, désaffectée depuis 16 ans.

En outre, en décembre 2016, c'est un nichoir pour faucon pèlerin, figure emblématique de la nature sauvage, qui a trouvé place au sommet du beffroi. Les conditions ont ainsi été réunies pour permettre la nidification et la protection de ce rapace diurne qui a plusieurs fois été repéré dans les environs du nichoir.



Valorisation & transmission



DE LA DIRECTION DES JARDINS ET DU CADRE DE VIE...

- La direction54
- Les serres municipales de production 56
- Les cimetières..... 56
- Les terrains de sport 56
- La propreté urbaine57

... À L'IMPLICATION DES DOUAIISIENS

- Des rendez-vous immanquables
 - La Journée verte 59
 - Festi-Planète 59
 - Le festival des carrés potagers et fleuris 60
 - L'éco-pâturage..... 61
 - Le concours des maisons et jardins fleuris..... 62
 - La fête de l'arbre..... 62
 - Les rencontres de la biodiversité.....63
- La pédagogie et la transmission aux plus jeunes..... 64
- De nombreux partenaires
 - Les associations de jardins partagés..... 66
 - D'autres associations à vocation environnementale 66
- Des espaces et vergers à partager
 - Les carrés Saint-Pierre 67
 - Le verger communal Descatoire..... 67
- Le tourisme
 - Douaisis Tourisme 68
 - Les boucles de randonnées 69
 - La trame verte et bleue 69

De la direction des jardins et du cadre de vie...

La direction

L'ancienne direction des espaces verts a pris, en 2014, le nom de direction des jardins et du cadre de vie. Les missions de cette direction ne se résument donc plus au simple fleurissement et entretien des espaces verts publics. Elles s'étendent à un périmètre plus vaste qu'est la mise en place, dans l'espace public, d'un environnement et d'un cadre de vie de qualité, avec la propreté urbaine et la gestion des déchets. Il s'agit là d'une véritable volonté politique.

Elle a pour missions de créer, aménager, entretenir ou gérer :

- le patrimoine végétal de la commune,
- le fleurissement,
- la pédagogie,
- les arbres,
- les parcs et squares,
- la réserve naturelle régionale du marais de Wagonville,
- les quatre cimetières,
- les 30 aires de jeux et 9 plateaux sportifs,
- les accompagnements paysagers de voirie,
- les stades et équipements sportifs,
- les 6 fontaines et 3 forages,
- les réseaux d'arrosage automatique,
- la propreté de la ville,
- les ruches sur le domaine public.

Les équipes constituées des 109 agents ont en charge :

- le bureau d'étude ;
- la production florale, le fleurissement, la réserve naturelle, les fontaines, les forages ;
- la maintenance de 2 secteurs d'entretien en régie, de la gestion du patrimoine arboré et des aires de jeux ;
- le parc de loisirs : gestion et animations (2 activités nautiques, 6 pédalos, 3 rosaliaes et 1 trampo-élastique) ;
- l'entretien des cimetières, le suivi des entretiens confiés à des entreprises (130 ha), la maintenance du mobilier urbain ;
- la mise en place et le suivi de la gestion naturelle, le plan de désherbage et la tonte ;
- les stades et équipements sportifs ;
- le secrétariat et la comptabilité.



- 109 agents
- 20 stagiaires
- 1 contrat d'apprentissage
- Budget de fonctionnement : 937 000 euros
- Budget d'investissement : 939 000 euros
- 262 ha d'espaces verts à gérer
- 3 400 m² à fleurir
- 3 300 m² de serres couvertes
- 113 000 plantes sont réparties dans toute la ville, dont 70 000 plantes annuelles, 40 000 bisannuelles et 20 000 bulbes
- 27 650 arbres
- 189 ans : âge du plus vieil arbre de la ville, un acacia planté en 1831 au pied de l'église Notre-Dame
- 220 espèces différentes



Les serres municipales de production

Elles sont réparties sur 3 300 m² de surfaces couvertes et permettent de fournir la totalité des plantes nécessaires au fleurissement la ville tout au long de l'année.

Les agents ont à leur disposition rempoteuse, motteuse, semoir automatique, chargeur et transpalette électrique, et suivent régulièrement des stages de perfectionnement. Ils ont, par exemple, été formés à la conduite des ruchers, la formation, la taille et l'entretien des arbres en nuage, la connaissance de la gestion des milieux naturels ou encore, en partenariat avec le conservatoire de Chaumont, à l'utilisation et la multiplication des vivaces.

La grande majorité des végétaux est produite par semis et bouturage, le reste acheté en micro-plants ou boutures. La grande variété d'abris horticoles et de surfaces extérieures facilite le passage du début de culture au distançage puis à la sortie, afin d'acclimater les plantes avant leur implantation dans les massifs. Préparation et contrôle de cette sortie des végétaux se font en fonction des « feuilles de plantations » établies par le responsable du fleurissement.



Les cimetières

Quatre cimetières sont répartis sur le territoire communal : le cimetière principal créé en 1817, d'une surface de 98 856 m², accueille de nombreuses sépultures anciennes d'architectures différentes, un jardin du souvenir et un cimetière militaire (Commonwealth) ; les cimetières de Frais-Marais (1893) avec 8 926 m², de Dorignies (1880) avec 24 000 m² et des Trois-Faubourgs (1960) avec 27 000 m². Chaque cimetière est équipé maintenant d'un colobarium.

Quatre agents se chargent de leur entretien général et de la gestion technique, tandis que la partie administrative (inhumations, gestion des concessions) dépend du service Population.

Les terrains de sport

On en trouve sur les sites des stades Demeny, de la Templerie, Gravelines et du parc Charles-Fenain : 8 terrains de football en herbe, 2 terrains de football synthétiques, 2 terrains de rugby en herbe, 2 terrains de hockey synthétiques (un sablé et un mouillé), 1 practice de golf avec 500 m² de green, 1 piste d'athlétisme synthétique de 6 couloirs (et 8 en ligne droite).



La propreté urbaine

Prendre soin de l'environnement et du cadre de vie, c'est aussi veiller à la propreté urbaine, véritable enjeu de la lutte contre les incivilités.

Le service de la propreté urbaine assure la propreté des voies, espaces et équipements publics et sensibilise les Douaisiens - notamment à propos des déjections canines.

En 2016, la ville, désireuse d'encourager les bons comportements, a expérimenté un conventionnement territorial engageant habitants, élus, bailleurs sociaux et services municipaux. Ainsi eut lieu en mai la première édition de l'opération Mon quartier au sens propre aux faubourgs de Béthune et d'Esquerchin. En septembre, pour inciter les lycéens au respect des espaces publics, ce fut rue Jean-de-Gouy, *Ma rue au sens propre*. Les actions sont régulièrement reconduites sur de nouveaux sites.

Une police de la propreté a été créée et deux agents sillonnent désormais les rues pour s'assurer de la propreté et du respect des horaires de dépôt des sacs pour la collecte d'ordures ménagères.

Deux arrêtés ont d'ailleurs été pris le 24 janvier 2017 portant sur la responsabilité des usagers dans ces domaines et sur l'engagement de la ville pour le « zéro phyto ».

Le 8 mars 2016, Douai a fait partie des 35 collectivités locales qui ont obtenu la première étoile du label éco-propre décerné par l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU).

Cette distinction récompense les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure plutôt que ceux utilisés pour la faire disparaître et l'amélioration durable de la propreté.

En mars 2019, la ville a reçu sa 4^e étoile.

2016 : label éco-propre (AVPU), première ville du Nord à obtenir ce prix

2017 : 2^e étoile du label éco-propre et trophée des villes propres

2018 : 3^e étoile du label éco-propre et label zéro phyto

2019 : 4^e étoile du label éco-propre



... à l'implication des Douaisiens

Les efforts de la ville en faveur de l'environnement, du développement durable et de la propreté sont valorisés lors de manifestations qui émaillent toute l'année et sont annoncées à grand renfort de publicité intégrant toujours le label des Villes et villages fleuris. Ils sont partagés par nombre de particuliers, d'associations et d'institutions publiques.

Des rendez-vous immanquables*La Journée verte*

Symbole de cette politique, la Journée verte a traditionnellement lieu en avril sur la place Saint-Amé. Depuis 2009, les promeneurs s'y pressent pour profiter de nombreuses animations : marché aux fleurs, concerts, spectacles pour enfants, manège écologique, concours de peintres, cinéma en plein air... mais aussi stands associatifs, vente de produits biologiques, créations à base de produits naturels ou de récupération.

C'est aussi l'occasion pour la direction des jardins et du cadre de vie de faire mieux connaître ses diverses activités. La dernière Journée verte, en avril 2019, a eu pour thème le « zéro déchet », le recyclage et la récup'.

Festi-Planète

Ce festival dédié à l'écologie et au développement durable dans le Grand Douaisis veut sensibiliser les habitants à l'impérieuse nécessité de protéger l'environnement. Une cinquantaine d'associations et de collectivités ont proposé une multitude de manifestations : balades nature, visites, conférences, expositions et ateliers. Urgence climatique, eau, biodiversité et villes en transition étaient au cœur de l'édition 2019.

En parallèle, le cinéma Majestic a accueilli la 6^e édition de Ciné Planète, semaine du film environnemental. Une vingtaine de films, dessins animés et documentaires étaient à l'affiche au tarif unique de 4 € (2,5 € pour les scolaires). Des conférences et rencontres avec des réalisateurs sont également au programme.



Transmission & Valorisation

Le festival des carrés potagers et fleuris



Cette initiative, lancée en 2019, a été une véritable réussite. La cour de la mairie, débarrassée de ses voitures et aux façades nouvellement ravalées, offrait un vaste espace (minéral) à animer.

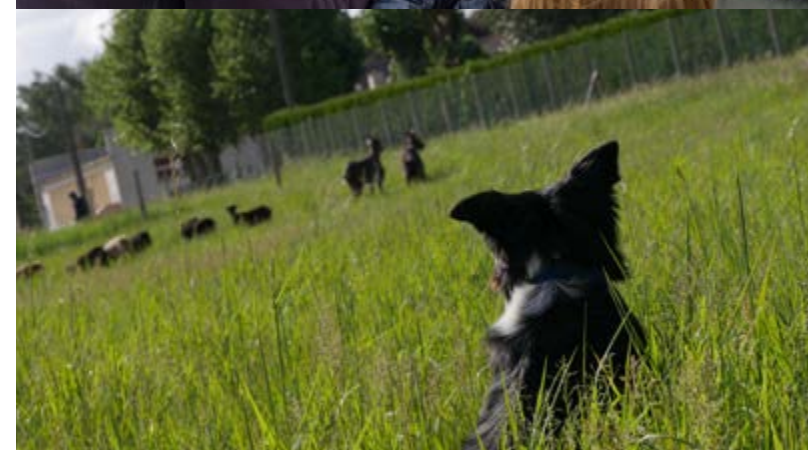
En février, 2019, une vingtaine de carrés de terre de 1 m² ont ainsi été mis à disposition des écoles, des associations, des centres sociaux et des foyers de personnes âgées. Libre à eux de cultiver ce qu'ils souhaitaient. Les participants étaient accompagnés et conseillés par les personnels du service des jardins et du cadre de vie.

Préparés dans chaque structure, ces bacs ont été présentés dans la cour de l'hôtel de ville lors d'un festival en juin 2019.

Dans ce magnifique écrin des bâtiments et de la cour de l'hôtel de ville, se sont donc épanouis des plantes aromatiques, des légumes et fruits de saisons, ainsi que de superbes compositions florales.

La faune n'a pas été oubliée, de petits hôtels à insectes et des nichoirs pour oiseaux ont été construits.

À l'issue du concours, les plus beaux carrés ont été exposés dans le cadre des Florales, lors de la foire-exposition de Douai de septembre 2019.



L'éco-pâturage

Comme d'autres collectivités, Douai s'est également laissé séduire depuis 2019 par la technique de l'éco-pâturage qui offre pour l'entretien (tonte, désherbage) de ses espaces verts (de type prairie) une alternative douce à l'emploi de désherbants trop nocifs pour l'environnement.

En effet, la présence de moutons d'Ouessant ou de Solognots, de chèvres et de boucs des fossés à poils longs préserve non seulement le sous-sol et ses nappes phréatiques de l'emploi de désherbants et engrais, mais favorise aussi le développement d'une flore et faune spécifique que ne permet pas l'utilisation d'engins agricoles agressifs.

L'arrivée de ces petits animaux est aussi l'occasion d'animations de sensibilisation dans les quartiers de la Clochette et à la résidence Gayant, qui les accueillent pour la saison (environ 8 mois, d'avril à novembre).

Les habitants, tous citadins, peuvent ainsi renouer avec les animaux d'élevage et plus généralement la nature et sa préservation.

Transmission & Valorisation

Le concours des maisons et jardins fleuris

Pour impliquer davantage encore la population, est organisé chaque année le concours des maisons et jardins fleuris, doté de nombreux bons d'achat et lots, dont quatre voyages d'une valeur de 500 €. L'inscription est possible sous réserve de plusieurs conditions cumulatives :

- si le fleurissement est visible de la rue,
- s'il est constant de juin à septembre,
- si l'entretien est régulièrement effectué,
- et si la hauteur des haies ou murets ne dépasse pas 60 cm.



Le jury fait une première visite à la fin de juin pour déterminer dans quelle catégorie les candidats peuvent concourir et établit son classement définitif lors de son second passage, au début de septembre.

La fête de l'arbre

La ville de Douai a obtenu le Prix national de l'arbre en 2005. En 2018, la Charte de l'arbre est adoptée, et en 2019 la première Fête de l'arbre est célébrée. Cette fête a été organisée sous la conduite de la toute jeune association douaisienne née pour l'occasion "Les amoureux de la place Carnot" et du conseil de quartier Carnot-gare.

En présence d'un public nombreux et varié (scolaires, représentants de l'Éducation nationale, habitants du quartier, agents de la ville), un arbre d'une espèce exceptionnelle a été plantée par des enfants : un robinier. Cette espèce a été introduite en France au début du 17^e siècle par le botaniste d'Henri IV, Jean Robin, qui a donné son nom à l'arbre venu d'Amérique du Nord.

Cette fête qui a vocation à se pérenniser offre l'occasion parfaite, en automne, de parler des arbres, des bienfaits qu'ils apportent aux hommes et aux oiseaux.



Les rencontres de la biodiversité

Organisées par la ville de Douai pour la première fois le 6 décembre 2019 au lycée BioTech', ces rencontres ont pour objectif de donner la parole aux acteurs locaux (associatifs ou institutionnels) qui font ainsi état de leurs initiatives et des résultats obtenus en matière de protection de la biodiversité.

Un panorama des actions menées a été dressé, notamment par la ville (avec, entre autre, la trame sombre, la charte de l'arbre, l'éco-pâturage, les carrés potagers), par la communauté d'agglomération (avec le domaine de la chaumière), par l'Éducation nationale (avec les éco-délégués dans les classes de primaire) et enfin par les associations telles que le GON et ADOPTA.

Des visites de terrain, avec des présentations concrètes des actions menées par la ville, ont été organisées au cimetière de Dorignies, au parc Charles-Fenain, au jardin pédagogique de la biodiversité Lucien Kerautret et l'observatoire des abeilles aux serres municipales.

Toutes ces manifestations en faveur de la préservation de l'environnement se veulent aussi, dans leur organisation et leur déroulé, exemplaires.

La ville de Douai a opté pour une politique des éco-événements responsable : diffusion des documents numériques privilégiée, réduction des gobelets en plastique grâce à l'utilisation d'Écocup, tri sélectif le jour de la manifestation, préférence des producteurs locaux pour le ravitaillement, incitation à avoir recours aux transports en commun, au co-voiturage ou, mieux encore, à abandonner la voiture pour venir en mode de transport doux.

À terme, le but est de mettre en place une charte en faveur du développement durable que devraient suivre tous les organisateurs d'événements pour que Douai reste en toutes circonstances une ville attrayante, verte, citoyenne.

Transmission & Valorisation

La pédagogie et la transmission aux plus jeunes

Douai bénéficie du lycée Douai Bio Tech' de Wagnonville, lequel à 3 km du centre-ville, exploite des laboratoires, des pôles de développement et de formation en horticulture, agroalimentaire et biotechnologies. 500 élèves, du CAP à la licence professionnelle, le fréquentent.



Comme il n'est jamais trop tôt pour sensibiliser les plus jeunes, l'environnement a été le thème principal des accueils/centres de loisirs de la ville, depuis des vacances de printemps 2017, pour les enfants à partir de 3 ans : plantations, flore et faune urbaines, tri sélectif, confection d'un herbier, fresque des petits jardiniers... Depuis cette date, sont organisées régulièrement des visites et des ateliers au jardin pédagogique des serres.

Dans le cadre de la campagne départementale des villes et des villages fleuris, le diplôme d'honneur a été remis en décembre 2019 par le président du Département du Nord, Jean-René Lecerf, et de présidente de Nord Tourisme, Brigitte Astruc-Daubresse, à la crèche Antoinette Dumont de Douai. L'effort de la ville pour toucher les plus petits est ainsi souligné et encouragé.



Douai, ville apicultrice

La première récolte à l'été 2019 a permis la collecte de 30 kilos de miel et 17 kg ont été récoltés au printemps 2020.

Les pots de miel sont offerts aux jeunes mariés douaisiens en partance pour leur lune de miel...

Depuis 3 ans, la Direction des Jardins et du cadre de vie, en partenariat avec la direction départementale des services de l'Éducation nationale, propose aux écoles primaires l'atelier-découverte **Des graines au miel**. L'objectif de cette sortie scolaire est de faire découvrir, aux serres municipales, un jardin aménagé en plusieurs séquences (végétal, insectes, potager, ruches).

Le jardin pédagogique de la biodiversité Lucien Kerautret permet aux enfants d'écouter les insectes, regarder, toucher plantes et fleurs, goûter les fruits et réfléchir aux comportements des hommes et à leur impact sur les écosystèmes.

Pour encore plus de didactique, deux ruches ont été installées au printemps 2019 dans ce jardin ainsi qu'un observatoire des ruches permettant une étude en toute sécurité des abeilles.

L'observatoire accueille une exposition pédagogique et des matériels d'apiculture (centrifugeuse, cadre de cire, tamis...).

La ville de Douai compte d'ailleurs parmi son personnel une apicultrice municipale à qui revient non seulement l'accueil des scolaires, mais aussi l'entretien, le soin des ruches et des abeilles, la récolte du miel et sa mise en pot.

L'enjeu pour la ville, avec ce jardin et ces ruches, est de faire naître chez ces futurs citoyens un autre rapport à la nature, à l'environnement et de leur faire prendre conscience des différentes interactions entre les êtres vivants.

Transmission & Valorisation

De nombreux partenaires

Les associations de jardins partagés

La population peut également s'intéresser à la nature grâce aux nombreuses associations auxquelles elle peut adhérer. Nombreuses sont les associations de quartiers permettant, grâce à l'accès à des jardins partagés, la culture de légumes et de fruits à proximité de son domicile.



Ces associations sont accompagnées matériellement et financièrement par la ville de Douai. L'Association des jardins familiaux et ouvriers de Douai met des jardins à la disposition de familles qui les cultivent librement, dans le respect de l'environnement, par l'usage exclusif de produits naturels :

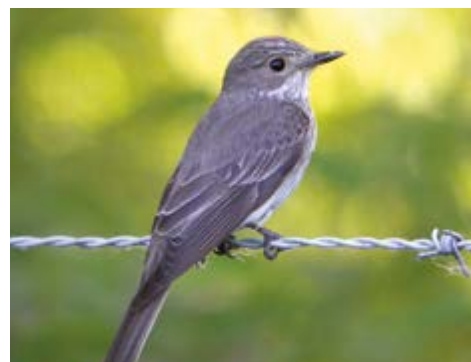
- à Frais-Marais avec le "Jardin des Anciens" et le "Jardin du Cœur",
- à La Clochette avec "une vie, une cité, un jardin",
- à la Résidence Gayant avec l'association "Potageons le quartier",
- à Dorignies, avec le "Jardin Angelo Giori" et les « jardins partagés du Château Delattre »
- au faubourg de Béthune avec "les jardins de la Roseraie" et le jardin "Pied d'immeuble"
- au faubourg de Paris avec les jardins Ecomoineaux.

Ainsi, à Dorignies, le "jardin partagé" s'est progressivement étendu ces dernières années pour compter 57 parcelles de 200 m² avec un cabanon individuel et deux pour le stockage. À Frais-Marais, les "jardins du cœur" regroupent 14 parcelles de 100 à 200 m², un cabanon collectif équipé de deux cuves de récupération d'eau de pluie de 1 000 litres, un jardin pédagogique et une table forestière fixe ; par ailleurs la cité des Peupliers peut maintenant profiter d'un nouveau site de 4 000 m². Quant aux jardins de la résidence Gayant, leur capacité a quasiment doublé cette année : 15 parcelles de 100 m² et 2 cabanons collectifs avec cuve de récupération d'eau de pluie.

D'autres associations à vocation environnementale

La Société d'horticulture du Douaisis organise des conférences, des démonstrations de taille d'arbres fruitiers et apporte une aide aux concours des « jardins potagers » et des « maisons et jardins fleuris ».

La Gorge bleue œuvre pour l'étude et la protection des oiseaux. L'association assure le suivi ornithologique de sites (la réserve naturelle de Wagnonville, le domaine de la Chaumière ou certains parcs), ainsi que celui des arbres en ville. Des bilans annuels sont publiés et ont permis l'édition d'un guide ornithologique des oiseaux présents à Douai.



Des espaces et vergers à partager

Les carrés Saint-Pierre

La ville a choisi de permettre aux riverains de cultiver le terrain de l'ancienne clinique Saint-Pierre. Sont donc nés les jardins éphémères des carrés Saint-Pierre, soit 1 000 m² divisés en 46 lopins et un grand carré partagé, le tout agrémenté d'arbustes fruitiers. Les jardiniers ont à leur disposition un carport, 2 récupérateurs d'eau de pluie, 6 composteurs, 4 bancs, 4 jardinières accessibles à qui veut les entretenir ou profiter de la récolte, 1 table de travail, 3 pots décoratifs et 1 râtelier à vélos. Le jardin est entouré d'une barrière en lattes de bois de châtaignier (ganivelle), elle-même ceinte d'une prairie fleurie ; la noue, elle, large de 3 m, est semée d'un mélange fleuri bas qui recueille l'excès d'eau.

Si, à l'exception du profilage de la noue et du raccordement au réseau d'eau, les travaux ont été réalisés par les services techniques de la ville, la gestion des carrés Saint-Pierre est assurée par l'association **Toit et petits pois**, dont l'objectif initial est le partage de jardins privés que leurs propriétaires ne peuvent pas entretenir et que d'autres personnes cultivent.

Le verger communal Descatoire

Depuis décembre 2019, une parcelle de 1 170 m² dénommée les jardins Descatoire, accueille un verger communal. Pommiers, poiriers, framboisiers, groseilliers et cassis ont été plantés en présence des enfants de l'école Jean-Jaurès.

Trois parcelles ont été également aménagées et confiées à l'association locale Toits et petits pois pour offrir de nouveaux jardins à des habitants en attente.

Un soin a été apporté au choix des variétés grâce à l'expertise du centre régional de ressources génétiques (variétés d'arbres et d'arbustes locaux garantissant une bonne résistance à notre climat, résistants aux maladies et promettant une récolte de fruits de qualité).

Le verger communal Descatoire est le fruit de la collaboration de la ville, du lycée Bio'Tech de Wagnonville et des associations locales **Toits et petits pois** et **Les vergers de la Pèvèle et de la Scarpe**.



Le tourisme

Douaisis Tourisme

La valorisation des espaces verts et du travail accompli en faveur de l'environnement passe aussi par le tourisme.

C'est au rez-de-chaussée de l'hôtel du Dauphin, sis place d'Armes, que Douaisis Tourisme (l'office de tourisme de la communauté d'agglomération Douaisis Agglo) accueille les personnes souhaitant assister à l'une des nombreuses visites proposées à travers la ville. En 2009, Douaisis Tourisme a ainsi choisi d'adhérer à l'Association des parcs et jardins du Nord - Pas-de-Calais (membre du Comité des parcs et jardins de France et partenaire de la Drac) pour élargir son offre : depuis, grâce à lui, sont (re)découverts et mis en valeur les différents parcs de la ville. Citons par exemple la visite guidée du parc Charles-Bertin se clôturant par une initiation bien-être offrant un bénéfique moment de déconnexion et de méditation avec des praticiens, notamment sophrologues.

En partenariat avec la direction des jardins et du cadre de vie, il a également édité en 2012 des dépliants sur les parcs Charles-Bertin, Charles-Fenain et Jacques-Vernier.



Les boucles de randonnées

En outre, afin de faire connaître et apprécier les richesses culturelles, environnementales et patrimoniales du département du Nord, la communauté d'agglomération du Douaisis, Douaisis Agglo, a mis au point des boucles de randonnée. Quatre itinéraires concernent Douai :

- le circuit de la cité Gayant (3,5 ou 7 km),
- la boucle du chemin des eaux (20 km),
- les canaux de Dorignies (8 ou 11 km)
- la croisée des chemins (20 km).



Depuis 2012 existe aussi un circuit "Du canal à la Scarpe" né d'une coopération de la ville de Douai avec l'Éducation nationale et le Comité départemental de la randonnée pédestre, dans le cadre du projet "Un chemin, une école".

Douaisis Agglo a par ailleurs instauré un système de boucles de randonnée en réseau permettant de se rendre d'un pôle de nature à un autre d'une façon plus écologique et durable. Pour ce faire, diverses dispositions ont été prises :

- plantation de haies, création de mares, aménagements écologiques le long des sentiers,
- mise en place de mobiliers, haltes, aires de pique-nique,
- amélioration du revêtement pour sécuriser les déplacements,
- aménagement de la portion douaisienne de la "Véloroute du Bassin minier", itinéraire national.

Le parc Jacques-Vernier tient une place particulière dans ce réseau : plusieurs boucles s'y rejoignent.

La trame verte et bleue

La mise en liaison de ces pôles de nature est une composante essentielle du maillage de la trame verte et bleue voulue par Douaisis Agglo pour répondre aux enjeux du développement durable. S'il faut valoriser ces cœurs de nature, il convient au préalable de les préserver et de les renforcer. Les relier ensuite par des corridors écologiques permet le déplacement et la survie des espèces.

Douaisis Agglo poursuit d'ailleurs ses actions de sensibilisation à la biodiversité lors de "rendez-vous jardins" et met ainsi l'accent sur la place des espaces verts publics et privés dans le maillage de la trame verte et bleue.

Quand il s'agit d'espaces verts communaux douaisiens la démarche se fait en partenariat avec la Direction des jardins et du cadre de vie.





Des aires de jeux désertes, des parcs fermés au public, des bancs interdits : cette vision infernale -qui n'était pas sans nous rappeler une certaine période d'occupation dont on commémorait le début il y a quatre vingt ans- n'est que trop réelle. Un substantif lui est associé qui a fait une irruption brutale dans le vocabulaire courant des habitants : le confinement, soit le repli obligatoire sur son chez-soi afin de ne pas propager le virus !

Et l'abandon obligatoire de l'usage de l'espace public par les Douaisiens. Certes avec des conséquences surprenantes, une pression naturelle qui s'exerce, une qualité de l'air qui s'améliore, un bruit de fond mécanique qui s'efface. Mais face à ces bonheurs qui doivent faire réfléchir à notre façon d'être en ville à l'avenir, combien de détresses, de douleurs, de mélancolie collective.

Cette brochure du coup prend un tout autre sens et nous permet de réfléchir à ce que nous aimons dans la ville et qui nous a tant manqué.

L'espace public, les Douaisiens vont se le réapproprier avec les précautions imposées par la volonté de contrer le virus.

Les gens du Service des Jardins et du Cadre de vie ont veillé sur lui durant la crise, les élus leur ont délégué leur confiance. Ce salut s'adresse en particulier à Martial Loué et Vincent Salomé, maîtres d'œuvres de tant de beaux projets dont celui de cette brochure. Merci à tous.

"La main à plumes vaut la main à charrue" disait Rimbaud, qui, il y a cent cinquante ans, déposait chez Paul Demeny, rue Jean de Bologne à Douai, plusieurs de ses grands poèmes. D'autres jardiniers font pousser les mots : merci à Ophélie Gérard, responsable des Archives municipales et à Frédérique Drumez pour leur contribution à cette brochure entièrement dédiée à l'amour de la nature, fut-elle cultivée, et de la Ville de Douai.

Un grand merci et un pied de nez au virus !

Jackie Avenel
Adjoint sortant délégué au Cadre de vie et aux mobilités actives

Douai confinée - Mars-Avril 2020



Douai confinée - Mars-Avril 2020

Conception et réalisation : Ville de Douai
Crédits photos : Ville de Douai - AD Langlet - Douaisis Tourisme
Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais
Léon Carpentier (société photo ciné) - Tigre blanc

Impression sur papier recyclé • Juillet 2020





Ville de Douai
Direction des Jardins et du Cadre de vie
315 rue du faubourg de Béthune
59500 DOUAI cedex
Tél. 03 27 93 58 63



VILLE-DOUAI.FR   